



Communiqué de presse – 1<sup>er</sup> août 2012

élus Europe Ecologie Les Verts

**Doux ne doit plus être jugé par ses pairs ! La France et l'Europe doivent proposer un plan pour l'avenir de la filière**

Le jugement rendu par le tribunal de Quimper ne peut que prolonger l'angoisse des paysans, des salariés et de toute une filière en péril.

Cette situation est le résultat d'un niveau proposition inacceptable du consortium « Sofiprotéol » et du manque d'ambition de l'Etat sur la reconstruction de la filière avicole française et européenne.

Pour nous, élus EELV, le secteur avicole, et le dossier Doux en particulier, ne peuvent retrouver de perspectives d'avenir sans volonté politique nationale et européenne de reconquérir la part du marché intérieur à forte valeur ajoutée.

En 2011, l'Union Européenne a exporté 1,2 million de tonnes de volailles pour 1,4 Md € et importé 790 000 tonnes pour près de 2,2 Mds €, soit un déficit de l'ordre de 740 M€. C'est la valeur de ce déficit qu'il faut reconquérir.

**L'Union Européenne, et surtout la France, importe des pièces à haute valeur ajoutée et exporte des produits de bas de gamme – comme les poulets et les dindes congelés.**

Les restitutions de l'Union Européenne ont été en moyenne de 89,4 M€ de 2007 à 2011 pour une valeur moyenne de 264,2 M€ des exportations subventionnées Cela a représenté un taux de dumping moyen de 40%.

La France a réalisé en moyenne 83,8% de ces exportations subventionnées en volume sur deux entreprises. Doux a bénéficié à lui seul de 72,8% de ces restitutions françaises et 65,5% des restitutions européennes.

La rationalisation économique du secteur de la volaille, sa concentration sur quelques grandes entreprises, comme l'important soutien des pouvoirs publics n'ont pas empêché sa faillite.

**Pour sauver l'emploi, salarié et paysan, et toute la filière avicole, il est urgent que le dossier Doux soit déféré dans un autre tribunal que celui de Quimper et que les pouvoirs publics préparent un plan dans la durée en dehors du modèle productiviste bas gamme pour un marché non rémunérateur.**

**Yannick Jadot**, député européen

**René Louail**, conseiller régional

**Joël Labbé**, sénateur du Morbihan